

---

# Contribution à la didactique du lexique : le ”mot-vedette”, un dispositif efficient pour appréhender les mots?

Marie-Noëlle Roubaud\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Laboratoire Parole et Langage – Aix Marseille Université, Centre National de la Recherche Scientifique, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR7309, Aix Marseille Université : UMR7309 – France

## Résumé

Cette contribution vise à affronter l'épineux problème de l'acquisition du lexique par des élèves de l'école primaire. Force est de constater que l'enseignement du lexique est peu pris en compte. Les activités sur le lexique ont le plus souvent, en classe, un caractère non prévisible et non programmé ou s'il l'est, il est trop souvent morcelé et peu productif (Nonnon, 2012). Peu d'activités lexicales structurées sont organisées dans une perspective de production de textes, et une des mesures ministérielles pour le cycle 3 à la rentrée 2023 (cf. MENEJ, 2023) est de mettre l'accent sur l'écriture des classes de CM1 et de CM2. Or écrire signifie avoir des mots et être en mesure de les choisir au moment de rédiger. Un enseignement explicite du lexique est donc nécessaire car les acquisitions lexicales sont importantes pour la maîtrise des textes en réception et en production et pour la réussite scolaire en général (Grossmann, 2018).

Après avoir pris en considération les recherches s'intéressant à l'objet ”lexique” et afin de répondre aux sollicitations des enseignants de maternelle en juin 2008, nous avons créé un dispositif d'enseignement-apprentissage du lexique, nommé *mot vedette* amenant les élèves à suivre une démarche réflexive tout au long de ce travail. Ce dispositif a été présenté aux enseignants en formation continue, et expérimenté dans de nombreuses classes de l'école primaire (de 3 ans à 11 ans) situées ou non dans des réseaux d'éducation prioritaire de différents départements. En 2022, il a même été exposé à des journées de formation de formateurs, d'abord à Lyon en mars (à l'*Institut Français de l'Éducation*) puis à Paris en novembre (à la *Direction générale de l'enseignement scolaire*). Nous avons voulu expérimenter ce dispositif d'enseignement-apprentissage du lexique auprès d'un public particulier : celui d'élèves pris dans un réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) et présentant des difficultés langagières.

Dans cette contribution, nous voulons rendre compte de cette expérimentation. Nous nous appuyons sur un corpus recueilli auprès d'une enseignante de RASED en 2021-2022 : affichages, traces écrites, photos, albums, vidéos et entretien avec l'enseignante. Nous examinerons le cas de 4 élèves de grande section (5-6 ans) et 3 de moyenne section (4-5 ans) qui ont travaillé autour du mot ”arbre” et de 4 élèves de CP (6-7 ans), autour du mot ”école”. Notre grille d'analyse du corpus examinera la mise en place de ce dispositif par l'enseignante par rapport au protocole : y a-t-il eu des aménagements du dispositif et pourquoi ? Sa posture a-t-elle changé vis-à-vis de son enseignement et du regard porté sur les élèves ? Elle

---

\*Intervenant

mesurera également les compétences linguistiques développées par les élèves (dans quel domaine ? à l'oral ? à l'écrit ?) et leur engagement dans l'activité et au sein du groupe.

Cette présentation essaiera de répondre à la question suivante : un tel dispositif d'enseignement-apprentissage du lexique permet-il l'acquisition d'un savoir-faire pour questionner les mots, quelles que soient les difficultés langagières d'un élève d'école primaire.

**Mots-Clés:** didactique, lexique, école primaire, compétences linguistiques, élèves en difficulté